

Circonscription de Belleville**PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n° 2**

ECOLE	R.P.I. Aigueperse – Saint Igny de Vers 69790 Aigueperse 69790 Saint Igny de Vers
Date	11/03/2024
Commune	Aigueperse – Saint Igny de Vers

Participants	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- Marjorie PINTO (enseignante, directrice de l'école d'Aigueperse)- Marion BERNARD (enseignante, directrice de l'école de Saint Igny de Vers)- Vanessa OCANA (enseignante de CP-CE1)- Mme Françoise SCHULZ (enseignante à temps partiel – classe de cycles 1 et 2)- Aurélie THIVEND (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 1)- Damien BESSON (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 2)- Christophe BOUILLLOT (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 3)- David CADOT (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 3)- Christelle CHAPUIS (employée communale, surveillance dans le car et à la cantine)- Séverine CONDEMINE (employée communale - ATSEM)- Emilie JOLIVET (membre du conseil municipal mairie St Igny de Vers)- Jean-François ALEXANDRE (maire d'Aigueperse)- Laurence ROCHE (employée communale – périscolaire : garderie et surveillance cantine)	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- M. BESSIERES (Inspecteur de l'Éducation Nationale)- Alain MORIN (maire de Saint Igny de Vers)- Eric JAMBON (membre du conseil municipal mairie Aigueperse)- Sylvia BESSON (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 2)	

Ordre du jour
<ol style="list-style-type: none">1. Validation du procès-verbal du conseil précédent2. Fonctionnement de l'école<ol style="list-style-type: none">a. Budgets municipaux : attribution, utilisation des créditsb. Prévision d'effectifs pour l'année scolaire 2024-2025 et 2025-2026c. Présentation du projet Territoire Educatif Rurald. Protocole Phare3. Hygiène et sécurité<ol style="list-style-type: none">a. Sécurité : retour sur les exercices de sécurité (incendie)b. Travaux : demandes, bilan4. Actions pédagogiques<ol style="list-style-type: none">a. Projet d'école et de classes : bilan des actions effectuées, présentation des actions à venirb. Évaluation d'écolec. Rappel des dates des différentes réunions, rencontres et événements5. Travaux en ateliers :<ol style="list-style-type: none">a. Harmonisation des règlements scolaires et périscolairesb. Réflexions sur l'articulation entre les temps scolaires et les temps périscolairesc. Aménagements des locaux des écolesd. Proposition pour favoriser l'implication des parents dans la vie des écolese. Retour en collectif pour partager les réflexions de chaque groupe de travail <p>Début du conseil : 18h00 ; Fin du conseil : 19h45</p>

Rédaction du procès-verbal

1. Validation du procès-verbal du conseil précédent

Le procès-verbal du conseil du 6 novembre 2023 a été validé. La proposition a été faite aux représentants des parents d'être associés à la rédaction de ce procès-verbal. *Vous trouverez leur complément à ce compte-rendu en italique : ajout des RPE.*

2. Fonctionnement de l'école

a. Budgets municipaux : attribution, utilisation des crédits

A Saint Igny de Vers, le budget de fonctionnement est de 1 200 € par classe et par an avec une subvention de 1 400€ versée à l'association OCCE.

A Aigueperse, le budget de fonctionnement est de 2 000 € par an avec une subvention de 100€ versée à l'association OCCE.

Ces budgets permettent l'achat des manuels, fournitures scolaires, produits et jeux éducatifs, matériel de sport.

b. Prévision des effectifs pour 2024/2025 et 2025/2026

2024 - 2025

Ecole de Saint Igny de Vers							Ecole d'Aigueperse
2 ans (2022)	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1
6	9	3	6	8	8	7	11

Classe 1 (TPS à GS) = 24 ; classe 2 (CP CE1 CE2) = 23 ; classe 3 (CM1 CM2) = 21 Total = 68 élèves

2025 - 2026

Ecole de Saint Igny de Vers							Ecole d'Aigueperse
2 ans (2023)	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1
2	6	9	3	6	8	7	11

Classe 1 (TPS à GS) = 20 Classe 2 (CP CE1 CE2) = 21 Classe 3 (CM1 CM2) = 21 Total = 62 élèves

Ajout RPE : Même si les effectifs prévisionnels sont à la baisse il n'y a rien d'alarmant pour le moment en ce qui concerne le risque de fermeture de classe.

c. Présentation du projet Territoire Educatif Rural

Pourquoi le secteur de Monsols ? Le collège du Mont-Saint-Rigaud est le collège du département et de l'académie dont l'indice d'éloignement est le plus élevé.

3 axes sont prévus :

- Mobiliser un réseau de coopération autour de l'école
- Garantir aux jeunes ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir
- Renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'école rural

Un financement pour le TER à hauteur de 30 000 € annuel accordé sur la durée de la convention.

Des réunions avec tous les acteurs sont en cours. Le projet sera présenté lors du dernier conseil d'école du mois de juin.

d. Protocole Phare

Le protocole a été mis en œuvre dans la classe de cycle 2. Un accompagnement a été réalisé par l'enseignante spécialisée du RASED pour toute la classe et des rendez-vous individuels ont été menés avec des élèves et des parents. Un bilan a été fait avec la famille de l'élève en souffrance. Il montre que le

protocole a permis d'apaiser la situation et de faciliter son intégration.

Ajout RPE : L'équipe éducative reste vigilante sur ce sujet et ne relâche pas son attention sur ce cas précis.

3. Hygiène et sécurité

a. Sécurité : sur les exercices de sécurité (incendie)

L'exercice incendie a eu lieu le 5 mars à St Igny et le 7 mars à Aigueperse sans incident particulier.

b. Travaux : demandes, bilan

A Aigueperse, nous attendons toujours une sonnette. Un interphone serait-il envisageable pour communiquer avec l'école et avec les locataires ? La mairie informe que l'électricien est passé pour étudier la situation. Le contour de l'arbre est très glissant (mousse verte). Qu'en est-il du préau ? Monsieur le Maire répond qu'un devis a été réalisé par une entreprise.

A St Igny, le portail allant au jardin a été réparé, celui qui devrait être fermé à clé (en haut de la classe maternelle) est très souvent laissé ouvert par les locataires. La serrure du petit portail entre les deux bâtiments vient d'être bloquée.

La cuve de récupération d'eau doit être changée avant les travaux de jardinage.

Les téléphones des deux classes ne chargent plus correctement.

Dans le local à vélos, des attaches permettent de suspendre des vélos et gagnent de l'espace au sol. Nous en remercions la mairie.

4. Actions pédagogiques

a. Projet d'école et de classes :

Axes du projet d'école	Projets
Parcours maternelle <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le jeune enfant et sa famille dans son appropriation de son « métier » d'élève - Permettre à tous les élèves de progresser dans leurs compétences langagières et d'oser entrer en communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'évaluation positive : lien entre le carnet de suivi des ateliers et le carnet de suivi des apprentissages + application photobilan - Lors des semaines de la maternelle : - ½ journée proposée aux parents en immersion en classe pour observer et co-intervention sur volontariat (Semaines de la maternelle axés sur le corps dans les apprentissages) + 1 rencontre avec les parents pour partager les supports d'apprentissage - Faire classe à l'extérieur une matinée par semaine (le mardi matin) : développer des compétences psychosociales et disciplinaires en utilisant le support de la nature
Parcours de réussite scolaire <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la continuité des apprentissages et la cohérence verticale des enseignements de la maternelle au CM2 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du matériel informatique dans le cadre de la production d'écrits et recherche informatique pour les projets - Utilisation de classeur-outils progressifs en maîtrise de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire) - Utilisation d'un porte-vue de leçons en français et en mathématiques commun du CP au CM2.
Parcours citoyen et éco-citoyen <ul style="list-style-type: none"> - Former des élèves citoyens, respectueux dans les différents espaces de l'école - Renforcer la liaison école-famille 	<p>Participation aux commémorations : bonne participation des élèves à St Igny pour le 11 novembre. Participation à anticiper pour le 8 mai.</p> <p>Collaboration entre le RPI et la maison de retraite La Boissière (loto, carnaval, chasse aux œufs, jeux de société, participation à des spectacles...) :</p> <p>Carnaval avec la classe de cycle 2 le 16/02/23.</p> <p>En prévision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chasse aux œufs le 29/03 pour la classe de cycle 1 - rencontre autour du jardin pour le cycle 3 le 16/05 avec une visite prévue dans la classe d'Aigueperse - 4 juillet une après-midi jeux en fin d'année scolaire pour le cycle 3

	<p><u>Le « Jardin »</u> : Dans les deux écoles, nous continuerons à entretenir nos jardins.</p> <p><u>Rencontres avec les parents</u> : Permettre aux parents et aux enseignants d'échanger (moments formels et informels) : semaines de la maternelle : ouverture de la classe aux parents sur inscription + rencontres autour des apprentissages le mardi 12/02 de 16h30 à 18h Rencontre – Chorale,</p> <p><u>Renforcer la liaison école-famille</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimenter le blog du RPI : Peu utilisé ces derniers mois, il permet cependant aux nouveaux parents d'avoir des informations sur le RPI. - Utilisation de Klassly dans les 3 classes - Livret d'accueil pour le RPI fonctionnel : 3 pages générales pour l'école primaire + 2 pages spécifiques à la maternelle - Padlet regroupant toutes les informations fonctionnelles au RPI <p><u>Projet « Rencontre intergénérationnelle »</u> : La classe d'Aigueperse et les CE2 de St Igny iront à Monsols le 9 avril pour participer à une rencontre intergénérationnelle. Le projet est mis en place par la CCSB qui prend en charge le financement du transport et du repas. Nous mangerons sur place avec les autres écoles participantes ainsi que les personnes âgées puis nous participerons à des activités l'après-midi. Le but étant de renforcer les liens intergénérationnels.</p> <p><u>Histoire du maquis de Chauffailles</u> : lundi matin 08/04 CE2/CM1/CM2</p>
<p>Parcours d'éducation artistique et culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le goût de la culture et la curiosité des élèves, favoriser les pratiques et l'acquisition de connaissances. 	<p><u>Projets autour du thème « Partons en voyage »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle « Le tour du monde de Camélia » 15 janvier à St Igny - Présentation aux parents du travail réalisé pour le spectacle lors de la kermesse du 14/06 (chansons, expositions, spectacle) à St Igny - chorale des cycles 1 et 2 hebdomadaires à St Igny - élaboration d'un carnet de voyage - vendredi 28 juin : journée commune « olympiade » + pique-nique <p><u>Ecole et cinéma</u> : les trois classes sont inscrites pour aller voir 3 films dans l'année au cinéma de Belleville. Le coût du transport est pris en charge par la communauté de communes.</p> <p><u>Intervention infirmière scolaire</u> : 17/05 matin cycle 2 : le sommeil et les écrans ; 17/05 après midi : CM1 CM2 : puberté</p> <p><u>Construction d'un outil commun</u> : classeur culturel pour toutes les classes du RPI qui regroupe les rencontres : artistes, techniques, domaines, etc...</p>

Ajout RPE : Des parents d'élève ont transmis une question à mettre à l'ordre du jour du conseil d'école concernant les classes découvertes et autres sorties scolaires afin de savoir si il y en avait de prévu.

Une réponse a été adressée par mail et le sujet explicité lors du conseil d'école :

- *dans le tableau ci-dessus l'ensemble des sorties et animations est actualisé et à jour ;*
- *il n'y a pas de classe découverte prévue pour l'année 2024-2025 et il est rappelé que cette activité doit s'inscrire dans un projet pédagogique bien encadré et lourd à gérer (tant au niveau administratif qu'en terme de responsabilités mais aussi de la préparation). L'équipe enseignante essaie de faire en sorte que chaque classe puisse bénéficier a minima d'une classe découverte (idéalement 2) lors de son passage dans le RPI.*

Point Projet CCSB : pour des projets artistiques pour l'année scolaire 2024-2025, un questionnement est en cours en lien avec les mairies pour monter un projet pour les 3 classes.

Point RASED :

Des demandes d'aide au RASED (Réseau d'Aides Spécialisés aux élèves en difficulté) ont été faites. A St Igny, 4 élèves sont donc suivis par les enseignantes spécialisées. De plus, des interventions ont lieu pour l'ensemble

de la classe de cycle 2 afin d'améliorer le climat de vie de classe. A Aigueperse, 1 seul élève est actuellement suivi malgré d'autres demandes (priorité au cycle 2).

b. Évaluation d'école

L'équipe externe chargée de l'évaluation d'école est venue le 23 janvier à St Igny puis à Aigueperse. Ils ont rencontré l'ensemble des acteurs de notre RPI (mairies, représentants des parents d'école, Sou des écoles, agents du périscolaire...). Un retour nous sera donné le mardi 2 avril. Ils ont souligné un climat dans les classes et dans les écoles très serein et propice aux apprentissages. Le rapport final sera présenté au dernier conseil d'école en juin.

c. Rappel des dates des différentes réunions, rencontres et événements

Ecole

- Vendredi 29 mars après midi : rencontre intergénérationnelle à la maison de retraite pour les élèves de cycle 1
- Mardi 9 avril : CE2-CM1-CM2 : rencontre intergénérationnelle à Monsols
- vendredi 12 avril : vente de pizzas
- du lundi 17 juin au vendredi 21 juin : semaine banalisée natation GS à CM2
- vendredi 14 juin : Spectacle de fin d'année + kermesse à la salle des fêtes de St Igny

Sou des écoles

- dimanche 24/03 : vente à emporter : lasagne, tartiflette, tête de veau (plats confectionnés par l'Auberge des Petits à St Igny)
- mi-mai : vente de fleurs et de plants

5. Travaux en ateliers

a. Harmonisation des règlements scolaires et périscolaires

Lecture des règlements dans l'objectif d'avoir une harmonisation des règlements école /cantine/transport scolaire.

Le règlement de l'école est à destination des parents. Un règlement pour la cantine et pour le transport scolaire est écrit mais il en manque un pour le péri-scolaire.

Le travail d'harmonisation serait à poursuivre lors du prochain conseil d'école en vue d'établir un document fonctionnel à destination des élèves.

b. Réflexions sur l'articulation entre les temps scolaires et les temps périscolaires

Lecture des horaires actuels

<u>AIGUEPERSE</u>		<u>Transport scolaire</u>	<u>SAINT IGNY DE VERS</u>
8H15	Garderie gratuite	Aig – St Ig	8h20
8h35	Accueil école	St Ig - Aig	8h35
11h45		Aig – St Ig	11h45
			12h
13h20	Accueil école	St Ig - Aig	13h20
16h30	Garderie gratuite	Aig – St Ig	16h30
17h		St Ig - Aig	17h

+ mercredi matin de 8h30 à 12h : garderie payante à St Igny

Garderies gratuites (financées par les mairies) :

Aigueperse : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 8h45 et de 16h30 à **17h**

St Igny: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 8h35, de 11h30 à 12h et de 16h30 à 17h.

Garderie payante à St Igny : lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h et mercredi de 8h30 à 12h (Inscription en mairie)

Cette garderie est encadrée par Laurence Roche et est ouverte à tous les élèves de maternelle et accessible si besoin aux collégiens. Une carte mise en vente par la mairie comprend 10h de garderie pour un coût de 20 €.

Le mercredi matin, la garderie est assurée par Séverine Condemine de 8h30 à 12h. Une carte mise en vente par la Mairie comprend 30 h de garderie pour un coût de 60 €.

Retour des discussions :

Lors de l'évaluation des écoles, il a été noté que le passage de la responsabilité entre les enseignants et les personnels du périscolaire n'était pas efficient. Une fiche d'inscription serait donc à mettre en place : la question de la forme, de la temporalité et de la transmission est soulevée en particulier pour les inscriptions occasionnelles.

Temps de garderie : augmenter ou pas le temps est une question récurrente. Refaire un sondage auprès des parents semble nécessaire. D'autres écoles aux alentours proposent une garderie à 7h30.

Il serait important d'avoir une « politique » commune entre les deux mairies pour harmoniser.

Les représentants des parents d'élèves s'occupent de rédiger un sondage.

Il semble que certains parents du RPI orientent déjà leurs enfants vers d'autres écoles dont les horaires de garderie sont plus étendus afin de pouvoir concilier vie professionnelle (et notamment temps de trajet domicile-travail dans nos campagnes qui obligent à partir un peu plus tôt) et organisation familiale.

Au moins une nouvelle famille envisage de ne pas inscrire leur enfant dans le RPI si les horaires de garderie ne peuvent coïncider avec leur travail.

c. Aménagements des locaux des écoles

Présentation du projet NEFLE : dans les trois classes avoir du matériel qui favorise le bien-être à l'école et qui travaille la flexibilité dans les apprentissages

Cycle 1 : faire classe dehors : du matériel qui résiste à l'extérieur

Cycle 2 : classe flexible : matériel ergonomique et qui s'adapte aux différentes modalités d'apprentissage

Cycle 3 : numérique : tableau blanc numérique + rangement et matériel flexible ; problème de place dans les classes exigües

Propositions du groupe

- Les parents pourraient être consultés sur cette thématique
- Augmenter le nombre de jeux dans la cour

d. Propositions pour favoriser l'implication des parents dans la vie des écoles

Axe du projet d'école : Renforcer la liaison école-famille

Rencontres avec les parents :

Permettre aux parents et aux enseignants d'échanger (moments formels et informels)

Semaines de la maternelle, Rencontre – Chorale...

Outils numériques : blog et klassly

Sou des écoles : non représenté à la réunion

Les **représentants des parents d'élèves** ne sont pas ou peu sollicités par les parents d'élèves.

Klassly : l'utilisation très pratique l'an dernier n'est plus fonctionnelle. L'abonnement par l'école est en réflexion pour que toutes les publications restent visibles par tous les parents.

Propositions :

- Faire une sollicitation lors de la kermesse pour demander la participation des parents et proposer une rencontre en septembre pour un moment convivial (organisation conjointe Sou/RPE/école)

N'hésitez pas à contacter les représentants des parents d'élèves qui se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions (ou les relayer) sur les points abordés dans ce conseil d'école.

Directrice d'école
Mme BERNARD Marion



Directrice d'école
Mme PINTO Marjorie

